



UNE INTERVENTION PHYSIQUE ET UN COLLEAGUE **MORDU PAR UN DETENU AU PROFIL PSY...**

Le Port, le 08/09/2026

Hier, aux alentours de 06h30, lors de l'ouverture d'une cellule, un détenu a manifesté une agitation extrême, frappant avec violence à la porte, sur les murs et jetant ses excréments ainsi que ses affaires personnelles à l'intérieur de sa cellule.

Face à cette situation préoccupante, et afin de garantir la sécurité des agents ainsi que de protéger l'intégrité du détenu lui-même, une équipe d'intervention a été mise en place pour le placer au CProu.

Composée d'agents expérimentés, l'équipe a dû faire face à une cellule inondée d'eau et d'objets personnels, rendant l'intervention non seulement difficile, mais aussi complexe. Il a été nécessaire de retirer le détenu de sa cellule pour le maîtriser. Malgré le professionnalisme et le sang-froid des agents, le détenu a opposé une forte résistance physique pour le maîtriser. **Malheureusement, durant cette intervention, l'un de nos collègues a été mordu au coude droit.**

L'UFAP UNSa Justice a pris soin de l'appeler pour prendre de ses nouvelles et de lui apporter un soutien dans ses démarches administratives. Il a signalé ressentir des douleurs physiques à la suite de l'incident.

L'UFAP UNSa Justice souhaite à ce collègue blessé un prompt rétablissement et félicite l'ensemble des agents intervenus dans des conditions très difficiles, et de signaler toute douleur post-intervention à leur médecin et à la direction.

L'UFAP UNSa Justice condamne fermement l'agression sauvage dont a été victime notre collègue et exige des sanctions disciplinaires à l'encontre de l'auteur des faits, ainsi qu'une comparution immédiate de ce dernier.

L'UFAP UNSa Justice réclame le transfert de ce détenu vers un établissement spécialisé et la réaffectation des autres détenus à profil psy et ceux qui sont liés aux réseaux de narcotrafiquants affecté aux étages vers des structures adaptées (l'hexagone).

**TROP D'AGENTS DES TROIS ETABLISSEMENTS ONT ETE VICTIMES
D'AGRESSIONS DE LA PART DES PERSONNES DETENUES PRE-
SENTANT DES PROFILS PSYCHIATRIQUES INSTABLES :**

L'UFAP UNSa Justice CDLP réclame la création d'une UHSA.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice CD Le Port